

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

ecological and energy transition L'axe Seine accélère la décarbonation de ses activités industrielles avec l'appui de l'ADEME

L'ADEME et l'association SOCRATE ont signé, vendredi 28 février, une convention de financement de 7,5 M€, marquant une avancée majeure pour la décarbonation des activités industrielles de l'axe Seine. Ce soutien vient renforcer une démarche collective engagée par les industriels du territoire, accompagnés par HAROPA PORT, pour accélérer la transition énergétique et développer de nouvelles filières.

Published on 3/03/2025 - Updated 5/03/2025



©HAROPA PORT

Un engagement collectif pour une industrie bas carbone

Réunissant les associations industrielles Synerzip-LH, Incase – Industrie Caux Seine et Upside Boucles de Rouen, l'association SOCRATE (Synergie pour une Organisation Collective et Raisonnée sur l'Axe Seine de la Transition Énergétique) a été désignée **lauréate de l'appel à projets Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC)** lancé par l'ADEME en 2022. Ce **programme national accompagne les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique** afin de renforcer leur compétitivité et leur attractivité.

Sélectionnée parmi **onze projets au niveau national**, l'initiative des industriels de l'axe Seine bénéficie aujourd'hui d'un **soutien renforcé de l'ADEME pour structurer sa stratégie de décarbonation**.

33 études stratégiques pour structurer la transition

Avant même la signature de cette convention, **les acteurs** de l'axe Seine **avaient anticipé** les travaux **en lançant dix premières études pour un montant de 3 M€**, témoignant ainsi de leur engagement en faveur d'une industrie durable.

Cette convention de financement prévoit la prise en charge de **50 % du budget d'études sur deux ans, soit 7,5 M€ sur les 15 M€ engagés**.

Ainsi, **33 études structurantes** vont être lancées et principalement réparties en **quatre grandes thématiques techniques** :

- efficacité énergétique ;
- nouvelles énergies ;
- écologie industrielle et territoriale ;
- captage, stockage et utilisation du CO₂.

Trois axes complémentaires seront également explorés : **l'adaptation au changement climatique, l'acceptabilité de l'industrie et l'évolution des compétences**.

Avec ce financement, l'axe Seine s'affirme comme un pôle industriel de référence dans la transition énergétique, capable d'attirer de nouveaux investissements et d'anticiper les mutations économiques et environnementales à venir.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00